

AGENDA

Solution de gestion des courriels : MAIL'HOP

L'outil de gestion des courriels a été présenté lors du dernier CSE. Il permettra au salarié absent (formation, congé ou maladie) de transférer ses courriels sur la boîte agence. Ceci afin de garantir une continuité dans la gestion des échanges avec les clients.

Seront pris en compte dans ces transferts tous les courriels clients issus de la MSI, et les adresses d'expédition enregistrées sous MYSYS. Seront exclus tous les échanges privés et ceux dont l'adresse provient de la CEBPL.

Cet outil, en test depuis fin avril sur la DC du Finistère, a pour objectif de permettre aux agences de répondre aux sollicitations clients sous un délai de 24H. La direction de la CEBPL déclare ainsi vouloir tendre vers « l'excellence relationnelle ».

Les élus **CFDT** ont démontré à la Direction les réalités du terrain :

- La phase test de MAIL HOP est déployée sur la Direction Commerciale du FINISTERE depuis fin avril. Or, après quelques échanges avec les salariés, nous nous apercevons que très peu de salariés ont été informés de cette expérimentation.
- Le dossier de présentation de la phase test aux élus du CSE fait apparaître des exemples de transfert de mails de salariés effectivement absents de l'entreprise. Force est de constater qu'il s'agit d'absences définitives de salariés qui ont quitté l'entreprise et non d'absences pour congé, maladie ou formation. Les élus **CFDT** du CSE en ont profité pour rappeler à la Direction la surcharge de travail imposée aux salariés en lien avec les situations de sous-effectif. Comment traiter les courriels des salariés absents alors que les présents ont déjà du mal à traiter les leurs ?
- Seuls les DAMM ont été formés à cet outil sur la DC FINISTERE. Cette formation a duré 30 mn lors d'une conférence audio. Vos élus **CFDT** ont revendiqué un accès à la formation sur l'outil pour TOUS les salariés.
- La réussite du déploiement du nouvel outil reposera uniquement sur l'organisation de l'agence par le DAMM, sans qu'il soit prévu une révision du tableau de répartition des tâches. Les élus **CFDT** au CSE ont fait part à la direction de leurs inquiétudes. En effet, les salariés présents seront à nouveau contraints de traiter cette nouvelle tâche sans qu'elle soit réellement prise en compte dans leur référentiel métier.

8 Juin :
Présentation des comptes du CSE.

10 Juin :
Présentation de la Situation Economique et Financière de la CEBPL 2021 par le cabinet d'expertise SYNDEX.

16 Juin : CSE

28 Juin :
Commission Santé Sécurité au Travail

29 Juin :
CSE Extraordinaire



Agence RECONQUÊTE : Lancement du test TELETRAVAIL :

La CEBPL a décidé de lancer le test du TELETRAVAIL dans le réseau BDD. Seules les agences reconquêtes de DURTAL, LE PALAIS, BROONS, ERQUIY, PLOUHA, ROSTRENEN, PLESTIN LES GREVES et PLEURTUIT sont concernées. Cette idée de l'expérimentation du TELETRAVAIL dans les agences a été largement portée par la **CFDT** dans la négociation de l'accord sur le travail distancié.

A la première lecture, on pourrait tirer des motifs de satisfaction à voir se concrétiser l'expérimentation du TELETRAVAIL dans les fonctions commerciales. Néanmoins, les élus **CFDT** du CSE restent vigilants. Le

recours au TELETRAVAIL doit, **en premier lieu reposer sur la base du volontariat**, et ne peut donc être imposé aux salariés comme solution alternative au manque de bureaux dans certaines agences (les agences citées vont passer à 3 ETP bien que ne disposant que de 2 bureaux...). Selon la Direction, le principe du volontariat sera respecté dans cette phase de test. Mais que se passera-t-il si un salarié des agences test ne souhaite pas télétravailler ? La Direction a précisé en séance qu'il devra changer d'agence. Par conséquent, le principe du volontariat connaît déjà certaines limites !

Le lancement de ce test se fera en SEPTEMBRE, avec l'agence de DURTAL. Une formation sera dispensée aux salariés concernés sur les postures et la sécurité en lien avec cette nouvelle organisation du travail.

Seules les activités dématérialisées et en signature électronique seront autorisées.

Vos élus **CFDT** seront attentifs à ce test et restent à votre disposition en cas de besoin.

Résultats Commerciaux JANVIER-AVRIL 2022 BDD :

Les résultats commerciaux sont bons mais avec un taux de visite du portefeuille de 29 %. La CEBPL est encore une fois sur une belle dynamique sur les crédits immobiliers, avec de la bancarisation. Pour la Direction, la CEBPL se distingue davantage sur le métier de banquier que celui d'assureur

Les élus **CFDT** ont demandé à la Direction d'avoir des éléments chiffrés sur la satisfaction client, chantier n°1 de du nouveau plan stratégique. Etrangement, la Direction n'avait pas les chiffres sous les yeux!

Seule information dévoilée par la CEBPL, une journée consacrée à la nouvelle méthode de prise en charge de l'accueil client est programmée le 16 Juin.



Résultats Commerciaux BDR :

Encore une fois, la CEBPL se distingue par d'excellents résultats sur les marchés de la BDR avec notamment une nouvelle ouverture de NAUTIBANQUE à venir sur BREST.

Les élus **CFDT** ont fait valoir en séance d'excellents résultats réalisés dans un contexte de baisse des effectifs à la BDR. La CEBPL ne risque-t-elle pas d'atteindre une limite dans le sens où elle ne pourra pas indéfiniment développer davantage ses résultats sans renforcer ses forces commerciales sur le terrain ?

La Direction a répondu qu'elle restait attentive sur ce sujet en fonction de l'évolution des résultats.

Effectif Cible et Postes Vacants au sein de la CEBPL :

Pour la Direction : « Toutes les Banques ont des problèmes d'effectif, avec actuellement une problématique particulière sur Nantes et Rennes » ; « Les tensions RH rencontrées par la CEBPL ne sont pas spécifiques à notre entreprise ».

Pour vos élus **CFDT** du CSE, cette situation est aussi la résultante de l'ancien plan stratégique avec la suppression de plus de 400 CDI. Hélas, l'avenir ne laisse pas présager d'inversement de la tendance : le nouveau plan stratégique ne prévoit-il pas 57 suppressions supplémentaires à horizon 2024 ?

Les élus **CFDT** du CSE dénoncent régulièrement la gestion RH à la CEBPL principalement guidée par l'amélioration du coefficient d'exploitation.



Vos élus CFDT au CSE

Agnès AMILLARD
Chargée d'Affaires Personnes
Protégées

Jocelyn BONOUVRIER
Gestionnaire de Crédit DCAM

Barbara BOUBENNEC
Gestionnaire de Clientèle

Michel JAOUEN
Chargé d'Affaires Professionnel

Divers

- Les élus du CSE ont voté favorablement à la signature du protocole de compensation de FORT BLOQUE. En effet, l'ancien Comité d'Entreprise avait réalisé plus de 150.000,00 € de travaux. Il restait encore 66.000 € à amortir pour le CSE.



Catherine LE GOFF
Gestionnaire de Clientèle

David LEROUX
Chargé d’Affaire Gestion Privée

Béatrice MANCEAU
Gestionnaire de Clientèle

Vincent METAYER
Gestionnaire Service Client

Thierry PLANTIVE
Gestionnaire Middle Successions

Pascale SAHO
Gestionnaire de Crédit DCAM

Après négociation entre le Bureau du CSE et la Direction, celle-ci a consenti à verser cette somme en compensation des travaux réalisés.

- Vote favorable pour la réalisation de travaux sur les vélux de l’appartement des 2 ALPES. Vos élus souhaitent mener un programme de rénovation sur cet appartement, afin de conserver sa valeur et améliorer les conditions d’accueil.
- Vote favorable des élus de la **CFDT** sur la réalisation des travaux dans l’immeuble DELTAGREEN, afin de permettre aux salariés de MY AGENCE de bénéficier de plus de confidentialité, et ceux de la Prescription Immobilière d’accéder à de meilleurs espaces de travail.
Nous restons encore une fois vigilants sur l’acoustique dans ce bâtiment

